



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 novembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 36

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 5

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

### **Membres absents :**

Monsieur Guillaume RUET	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

## **OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

### **Habitat à loyer modéré - Demande de garantie d'emprunt – Habellis - Construction de 26 logements collectifs en location-accession situés dans l'éco-quartier «Les Pommerets » à Longvic**

Au titre de la programmation 2023 de la Délégation de gestion des aides à la pierre, par décision de financement de Dijon métropole en date du 27 juin, Habellis réalise, dans le cadre du dispositif location-accession, l'opération « ORIGIN'L » de 26 logements situés dans l'éco-quartier « Les Pommerets » à Longvic.

Le bailleur a contracté auprès du Crédit Coopératif, société coopérative anonyme de banque populaire à capital variable, un emprunt à taux révisable d'un montant de 5 000 000 € (cinq millions d'euros) destiné à financer cette opération.

Le Crédit Coopératif subordonne son concours à la condition que le remboursement en capital, augmenté des intérêts, intérêts de retard, indemnités de remboursement anticipé, tous autres frais et autres accessoires de l'emprunt d'un montant de 5 000 000,00 € (cinq millions d'euros) soit garanti solidairement avec Habellis avec renonciation au bénéfice de discussion par Dijon métropole à concurrence de 100 % des sommes dues par l'emprunteur.

Habellis sollicite la garantie financière de Dijon métropole, dans le cadre de ses dispositions d'intervention, à hauteur de 100% du montant de ce prêt.

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous :

Vu les articles L5111-4 et les articles L2252-1, L2252-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de prêt n° A922302D, figurant en annexe de la présente délibération, signé entre Habellis et le Crédit Coopératif ;

#### **Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'accorder** la garantie financière de Dijon métropole à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt « Prêt Social de Location-accession (PSLA) » d'un montant total de 5 000 000, 00 € souscrit par Habellis auprès du Crédit Coopératif. Ce prêt est destiné à financer l'opération de construction de 26 logements, « ORIGIN'L », situés dans l'éco-quartier « Les Pommerets » à Longvic.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Montant du prêt : 5 000 000,00 € (cinq millions d'euros) ;
- Nature du prêt : Prêt Social de Location Accession (PSLA) ;
- Durée totale du financement : 6 ans dont 24 mois maximum de préfinancement ;
- Période de préfinancement : 2 ans maximum, taux d'intérêt : Euribor 3 mois + 0,70% ;
- Période d'amortissement du capital consolidé : 4 ans maximum, taux d'intérêt : Euribor 3 mois + 0,57 % ;
- Modalités d'amortissement : 16 échéances trimestrielles constantes sur la base d'un amortissement d'un prêt de 30 ans ;
- Capital restant dû : en une seule échéance (délai de 26 ans) ;
- Frais de dossier : 12 500 € (douze mille cinq cents euros).

- **de dire** que Dijon métropole reconnaît avoir pris connaissance dudit contrat annexé à la présente délibération ;

- **de dire** que Dijon métropole renonce au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer, dès réception de la demande de Crédit Coopératif, à hauteur de la quotité garantie soit 100%, toute somme due au titre de ce prêt en capital, intérêts, intérêts de retard et tous autres frais et accessoires qui n'aurait pas été acquittée par Habellis à sa date d'exigibilité et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- **de dire** que Dijon métropole s'engage, pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges du prêt ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt correspondant établi entre Habellis et le Crédit Coopératif et à signer la convention de garantie annexée à la présente délibération ainsi que tout acte utile à la bonne exécution cette décision.

SCRUTIN      POUR : 40                              ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                             NE SE PRONONCE PAS : 1  
                  DONT 5 PROCURATION(S)

Le secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN